

FABRICANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE
PROCESS - MRO - ENTRETIEN
SOLVANTS ALTERNATIFS - SUBSTITUTION CMR

Fiche Technique - Édition du : 22/09/2021



SERIMAX FAST 80 SOLVANT POUR LAVAGE EN FIN DE PRODUCTION DES ÉCRANS DE SÉRIGRAPHIE Éliminable à l'eau Temps d'action immédiat Non classé inflammable, point éclair 80°C



Compatible tous écrans
Soie
PA Polyamides-Nylon
PEN UP Polyesters
EVA Ethylène Acétate de Vynile
Ne génèrent pas de défauts de tension
Sans action sur les clichages



DOMAINES D'UTILISATIONS
En laveur automatique
Par brossage manuel et rinçage haute pression
En machine à aspersion
Par trempage

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS		
Aspect	Visuel	Limpide	-		
Couleur*	Visuel	Ambré	-		
Odeur	Olfactif	Fruitée	-		
Masse volumique à 25°C	NF EN ISO 12185	977	kg/m³		
Indice de réfraction	ISO 5661	1,4270	-		
Point de congélation	ISO 3016	< -25	°C		
Solubilité dans l'eau	-	100	%		
Viscosité cinématique à 40°C	NF EN 3104	2.4	mm²/s		
Indice d'acide	EN 14104	0	mg(KOH)/g		
Indice d'iode	NF EN 14111	0	gl ₂ /100g		
Teneur en eau	NF ISO 6296	0.0	%		
Résidu après évaporation	NF T 30-084	0	%		
CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCES					
CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS		
Indice Kauri Butanol	ASTM D 1133	190	-		
Vitesse d'évaporation	-	200	min		
Tension superficielle à 20°C	ISO 6295	34,5	Dynes/cm		
Corrosion lame de cuivre 100h à 40°C	ISO 2160	1a	Cotation		
CARACTÉRISTIQUES SÉCU	JRITÉ INCENDIE				
CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS		
Point d'éclair (vase clos)	ISO 2719	80	°C		
Point d'auto-inflammation	ASTM E 659	> 230	°C		
Limite inferieure d'explosivité	NF EN 1839	0.7	% (volumique)		
Limite supérieure d'explosivité	NF EN 1839	7.0	% (volumique)		
CARACTÉRISTIQUES TOXICOLOGIQUES					
CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS		
Indice d'anisidine	NF ISO 6885	0	-		
Indice de peroxyde	NF ISO 3960	0	meq(O ₂)/kg		
TOTOX (indice anisidine+2x indice de peroxyde)	-	0	-		
Teneur en substances CMR, irritantes, corrosives	Règlement CLP	0	%		

Teneur en méthanol résiduel issue de la transestérification	GC-MS	0	%			
CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES						
CARACTÉRISTIQUES	NORMES	VALEURS	UNITÉS			
Biodégradabilité	OCDE 301	facilement biodégradable	-			
Pression de vapeur à 20°C	-	0,1	kPa			
Teneur en COV (Composés Organo-Volatils)	-	60	%			
Teneur en soufre	GC MS	0	%			
Teneur en benzène	ASTM D6229	0	%			
Teneur en halogènes totaux	GC MS	0	%			
Teneur en solvants chlorés	-	0,00	%			
Teneur en solvants aromatiques	-	0,00	%			
Teneur en substances dangereuses pour l'environnement	Règlement CLP	0	%			
Teneur en composés ayant un PRP	-	0	%			
Teneur en composés ayant un ODP	-	0	%			

Dans le domaine de l'impression par sérigraphie, la grande diversité des encres oblige par conséquence à une grande diversité de solvants de nettoyage.

Ce problème est plus accentué, pour les sociétés de sérigraphie à façon qui impriment sur des supports très variés.

Les solvants de nettoyage les plus classiques sont des mélanges d'hydrocarbures benzéniques (CMR Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques) additivés avec des éthers de glycol et de la cyclohéxanone, des solvants aromatiques tels que le toluène ou le xylène, des cétones tels que l'acétone, la Méthyl.éthyl.cétone ou la Méthyl Isobutyl cétone, ou acétate d'éthyle, ou chlorure de méthylène.

Tous ces solvants, purs ou en mélange sont extrêmement dangereux sur le plan toxicité, sur le plan environnemental mais aussi sur le plan de risque incendie.

Alors que les fabricants d'encres développent de plus en plus des produits à base d'eau, performants, les opérateurs restent traditionnellement sur des solvants de nettoyage dangereux, compte tenue de la faible polyvalence d'utilisation de ces mêmes solvants sur des résines de familles chimiques différentes (matrices).

Les SERIMAX proposés par lBiotec résolvent l'ensemble de ces problèmes.

Pas de pictogramme de danger suivant CLP 1272/2008 révisée 1079/2016 sur le plan toxicité pour les opératrices et les opérateurs.

Rapport point éclair/ Vitesse d'évaporation optimisé pour SERIMAX FAST 80, pour un temps d'intervention sur machine, rapide et efficace.

Utilisables pour toutes les familles d'encres, y compris sur amalgames et encres sèches.

SUPPORTS	ENCRES	
PAPIERS, CARTONS	Nitrocellulosiques	
(affiches, papier peints, panneaux de particules,)	Vinyliques Acryliques	

	Pliolites (styrène acryliques)
METAUX ET ALLIAGES	Epoxydiques Polyesters
METAUX LAQUES (emballages, panneaux indicateurs,)	Nitrocellulosiques
MATIERES PLASTIQUES (avec ou sans flammage, effet Corona) Acétobutyrate de cellulose, Polystyrène Copolymères acrylonitrile, butadiène, styrène Polyméthacrylates de méthyle Polychlorures de vinyle, Polycarbonates Polyesters, Polyesters saturés PET, PE	Cellulosiques Vinyliques Acryliques
TEXTILES NATURELS, SYNTHETIQUES, CUIRS	Plastisols Polyuréthanes
VERRE, EMAIL, PORCELAINE	Epoxies
TOUS SUPPORTS PCB vernis épargne imageables, sérigraphie	UV (photo réticulables) EB (bombardement électronique) acrylates UV

PRÉSENTATIONS

Fût 200 L Bidon 20 L iBiotec* code article code article 515887 515889

> iBiotec® Tec Industries®Service Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence - France Tél. +33(0)4 90 92 74 70 - Fax. +33 (0)4 90 92 32 32 www.ibiotec.fr

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS

Consulter la fiche de données de sécurité.
Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée su produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engagera à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.